

Méthode Hakim® Gaz : survivre à la NF P45-500 sans apprendre 100 % de la grille:

A = à savoir par cœur (80 % des points utiles)

B = à comprendre et reconnaître

C = à lire une ou deux fois avant l'examen pour éviter les pièges

Pour ABCIDIA, si **tu maîtrises parfaitement les catégories A + B, tu couvres probablement plus de 90 %** des situations susceptibles d'apparaître en QCM, étude de cas ou oral

Classement stratégique des anomalies : Fréquentes, Moyennes et Pièges.

A — ANOMALIES TRÈS FRÉQUENTES (Priorité n°1)

C.3 — Étanchéité apparente

6a — Débit ≤ 6 l/h

(Faible fuite détectée au compteur. Souvent utilisée pour tester la méthode.)

6b1 — Débit > 6 l/h OCA ouverts

(Fuite importante sur appareil. DGI classique.)

6b2 — Débit > 6 l/h OCA fermés

(Fuite sur tuyauterie fixe. DGI majeur.)

6c — Défaut d'étanchéité observé

(Bulles ou fuite visible. Cas très fréquent.)

C.6 — Lyre GPL

7d2 — Lyre détériorée

(Fissures, brûlures, craquelures. Contrôle visuel simple.)

7d3 — Longueur excessive

(Erreur très fréquente sur anciennes installations.)

7d4 — Date dépassée

(Classique de certification.)

C.7 — OCA

8a1 — Absence OCA

(Question favorite des examinateurs.)

8a2 — OCA inaccessible

(Derrière meuble ou évier.)

8a3 — OCA non manœuvrable
(Robinet bloqué.)

8c — Porte-caoutchouc non démontable
(Très classique en QCM.)

C.9 — Appareil adapté au gaz

10 — Appareil inadapté
(Flammes jaunes, décollées, mauvais injecteurs.)

C.10 — Flexibles

11a — Tube souple sur installation fixe
(Interdit depuis 2020.)

12a — Flexible détérioré
(Fissuré, brûlé, pincé.)

13 — Longueur > 2 m
(Classique.)

14 — Date dépassée
(Une des anomalies les plus fréquentes.)

C.13 — Local inadapté

18a — Volume insuffisant pour CENR
(Question récurrente.)

18e — Appareil extérieur installé à l'intérieur
(DGI évident.)

C.14 — Amenée d'air

19.1 — Absence d'amenée d'air
(Grand classique.)

19.2 — Amenée d'air insuffisante
(Section insuffisante.)

19.7 — Amenée d'air obturée
(Grille bouchée.)

19.8 — Amenée d'air obturable
(Volet ou clapet.)

C.15 — Sortie d'air

20.1 — Absence sortie d'air
(Très fréquent.)

20.2 — Sortie d'air insuffisante
(Section insuffisante.)

20.3 — Sortie d'air obturée
(Bouchée.)

20.4 — Sortie d'air obturable
(Volet de fermeture.)

C.17 — Triple sécurité CENR

22 — Triple sécurité absente
(Question quasi obligatoire en examen.)

C.18 — Local approprié CENR

23 — CENR dans local interdit
(SDB, chambre, etc.)

C.19 — Ventilation CENR

24a1 — Absence amenée d'air
(Classique.)

24b1 — Absence sortie d'air
(Classique.)

C.20 — Usage CENR

25a — Alimentation baignoire / gros volume
(Question récurrente.)

25b — Alimentation douche
(Probablement le point le plus demandé du chapitre CENR.)

C.22 — Type C

27 — Débouché intérieur
(DGI évident.)

C.23 — Présence de conduit

28a — Absence conduit raccordement
(Classique.)

28b — Absence conduit fumée
(Classique.)

C.24 — État conduit raccordement

29c1 — Jeu > 2 mm

(Fuite fumées.)

29c2 — Perforation

(Fuite fumées.)

29c4 — Diamètre inadapté

(Très utilisé en étude de cas.)

29d1 — Contre-pente

(Classique.)

C.26 — Appareil VMC Gaz

32a — Appareil non spécifique VMC Gaz

(Incontournable.)

D.3 — Contrôle combustion Type B

S1 — CO > 20 ppm

(À connaître par cœur.)

S2 — CO > 20 ppm extracteur arrêté

(À connaître par cœur.)

S3 — CO > 20 ppm extracteur en marche

(À connaître par cœur.)

D.4 — Type C

T — CO > 10 ppm

(Incontournable.)

B — MOYENNEMENT FRÉQUENTES

Cette catégorie B représente les anomalies que l'on rencontre moins souvent que les "classiques absolus", mais qui restent très présentes dans les QCM, les études de cas et les mises en situation de certification.

C.1 — Tuyauteries fixes et apparentes — Matériaux, assemblages

2a2 — PLT marqué NF GAZ

(Vérification du marquage réglementaire du PLT.)

2a4 — Raccord mécanique en vide sanitaire
(Contrôle spécifique des raccords en parties cachées.)

4a — Assemblages non autorisés
(Filasse, téflon, raccords inadaptés.)

4e — Absence de collier PLT
(Fixation obligatoire à proximité du compteur.)

C.4 — Organe de coupure supplémentaire

7a1 — Absence d'organe de coupure supplémentaire
(Exigence fréquente en maison individuelle.)

7a2 — Organe non adapté à la pression
(Erreur de matériel GPL / GN.)

7a4 — Organe inaccessible
(Souvent rencontré derrière un meuble.)

C.5 — Installation GPL en récipient — Première détente

7b — Absence de première détente
(Contrôle important sur installations GPL.)

7c1 — Absence de limiteur ou second détendeur
(Protection de pression insuffisante.)

C.6 — Lyre GPL

7d1 — Absence de marquage NF GAZ
(Contrôle visuel du matériel.)

7d5 — Passage en zone chaude
(Proximité flamme ou partie chaude.)

7d6 — Lyre non visible
(Impossibilité de contrôle visuel complet.)

C.8 — GPL — Organe de coupure appareil

9A — Absence d'OCA adapté
(Vérification spécifique GPL.)

9b — Pression supérieure à 50 mbar
(Risque important sur l'installation.)

C.10 — Raccordement des appareils par tuyaux non rigides

11b — Flexible sans marquage
(Matériel non identifiable.)

11c — Flexible utilisé hors conditions
(Flexibles en série ou montage interdit.)

12b — Flexible métallique détérioré
(Dégradation de la gaine ou des raccords.)

15a — Passage en zone dangereuse
(Flamme, chaleur ou débordement.)

15b — Flexible non visible
(Contrôle impossible sur toute la longueur.)

C.14 — Ventilation du local — Amenée d'air

19.3 — Passage de transit insuffisant
(Détalonnage ou grille insuffisants.)

19.5 — Transit par local interdit
(WC, partie commune ou autre logement.)

C.19 — CENR — Ventilation du local

24.2 — Amenée d'air insuffisante
(Section insuffisante.)

24b2 — Sortie d'air insuffisante
(Évacuation insuffisante.)

C.24 — État du conduit de raccordement

29a — Clé de réglage présente
(Dispositif interdit sur conduit gaz.)

29b — Réduction de section
(Risque de mauvais tirage.)

29d2 — Trop de coudes
(Perte de tirage.)

29d4 — Usure ou déformation
(Vieillissement du conduit.)

C.27 — VMC Gaz — Dispositif de sécurité collective

32d — Prise électrique standard
(Raccordement DSC non conforme.)

32e — Absence de bouche VMC Gaz
(Évacuation des fumées compromise.)

D.1 — Appareils de cuisson — Contrôle de combustion

A — Flamme jaune
(Mauvaise combustion ou mauvais réglage.)

B1 — Flamme GN qui s'éteint
(Instabilité de combustion.)

D.2 — Chauffe-eau non raccordés — Contrôle de combustion

E — Débit gaz +10 à +20 %
(Surconsommation modérée.)

F — Débit gaz > +20 %
(Surconsommation importante.)

G — CO entre 30 et 50 ppm
(Combustion dégradée.)

H — CO > 50 ppm
(Risque intoxication — DGI.)

C — RARES / PIÈGES DE CERTIFICATION

Ces anomalies existent réellement mais sont peu rencontrées dans le logement courant. Elles servent souvent à vérifier que le candidat maîtrise les détails réglementaires.

C.1 — Tuyauteries fixes et apparentes — Matériaux, assemblages

2a3 — PLT soumis à une pression inadaptée
(Compatibilité pression PLT rarement vérifiée sur terrain.)

2b — PE pénétrant dans le bâtiment
(Erreur surtout rencontrée sur anciennes installations extérieures.)

2c — Protection insuffisante du PE
(Absence de protection mécanique ou UV.)

3 — Canalisation individuelle en parking couvert
(Configuration devenue rare.)

4c — Assemblage à sertir non conforme
(Brasure ou collage sur raccord interdit.)

C.2 — Espace annulaire

5 — Espace annulaire visible non obturé
(Très réglementaire, rarement rencontré en examen pratique.)

C.4 — Organe de coupure supplémentaire

7a3 — Absence de marquage NF
(Contrôle de détail souvent oublié.)

7a5 — Absence de dispositif de manœuvre
(Poignée ou volant manquant.)

C.5 — GPL en récipient

7c2 — Raccord isolant citerne enterrée
(Très spécifique aux installations GPL enterrées.)

C.14 — Amenée d'air

19.4 — Hauteur d'amenée d'air non conforme
(Calcul géométrique rarement demandé.)

19.6 — Conduit descendant non conforme
(Cas technique peu fréquent.)

C.15 — Sortie d'air

20.5 — Dispositif de sortie non adapté
(Sortie réalisée par un dispositif non réglementaire.)

20.6 — Hotte utilisée pour appareil non raccordé
(Configuration peu courante.)

20.7 — Hotte cuisine non conforme
(Critères dimensionnels rarement vérifiés.)

C.16 — Amenée et sortie d'air directes

21 — Sortie directe sans amenée directe
(Règle de cohérence ventilation peu rencontrée.)

C.19 — Ventilation CENR

24.3 — Transit insuffisant
(Détalonnage insuffisant.)

24.4 — Hauteur non conforme
(Contrôle géométrique spécifique.)

24.5 — Transit par WC ou partie commune
(Cas assez rare.)

24.6 — Amenée d'air obturée
(Spécifique CENR.)

24.7 — Amenée d'air obturable
(Spécifique CENR.)

24b3 — Sortie d'air obturée
(Version CENR.)

24b4 — Sortie d'air obturable
(Version CENR.)

24b5 — Dispositif de sortie inadapté
(Erreur de conception.)

24b6 — Sortie assurée uniquement par VMC
(Configuration interdite.)

24b7 — Amenée indirecte avec sortie directe
(Règle de cohérence ventilation.)

C.21 — Étiquette CENR

26 — Absence d'étiquette de recommandation
(Très rarement observée en certification.)

C.23 — Présence de conduit

28c — Dispositif non assimilable à un conduit de fumée
(Tubage ou matériau inadapté.)

C.24 — État du conduit de raccordement

29c3 — Orifice de prélèvement mal obturé
(Détail réglementaire.)

29c5 — Corrosion importante
(Assez rare dans les études de cas.)

29d3 — Traversée d'une pièce principale
(Configuration peu courante.)

29d5 — Conduit non démontable
(Contrôle très spécifique.)

29d6 — Longueur excessive
(Calcul rarement demandé.)

29d7 — Tubage raccordé directement
(Erreur technique spécialisée.)

29d8 — Combustibles différents sur même conduit
(Cas collectif rare.)

29d9 — Deux appareils sans ouverture suffisante
(Très spécifique.)

29e — Matériau inadapté
(PVC, gaine hotte, etc.)

29f — Absence de conduit enveloppe
(Appareils à évacuation sous pression.)

C.25 — Extracteur mécanique

30 — Extracteur mécanique avec appareil à coupe-tirage
(Cas particulier souvent utilisé comme piège.)

C.26 — Appareils VMC Gaz

32b — Identification VMC Gaz impossible
(Absence de plaque ou notice.)

C.27 — Dispositif de sécurité collective (DSC)

32c — DSC absent
(Très rare en logement individuel, plus fréquent en collectif ancien.)

C.28 — Tige cuisine

35 — Tige cuisine alimentant autre appareil
(Technologie devenue peu fréquente.)

37b — Absence de ROD
(Point très spécialisé.)

D.1 — Appareils de cuisson — Contrôle combustion

C1 — Flamme GN s'éteint à l'ouverture du four
(Test rarement réalisé en pratique.)

D1 — Flamme GN s'éteint passage maxi → mini
(Test de stabilité peu rencontré.)

B2 — Flamme GPL s'éteint
(Cas GPL moins fréquent aujourd'hui.)

C2 — Flamme GPL s'éteint ouverture du four
(Piège de certification.)

D2 — Flamme GPL s'éteint maxi → mini
(Test spécifique GPL.)

D.3 — Appareils raccordés Type B

J — Débordement de flamme à l'allumage
(Anomalie réelle mais peu rencontrée.)

K — Débit gaz +10 à +20 %
(Mesure rarement utilisée en étude de cas.)

L — Débit gaz > +20 %
(Contrôle avancé de combustion.)